

28 novembre 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Point de presse de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, sur le projet d'accord de cessez-le-feu négocié par ce dernier avec les protagonistes du conflit de la République démocratique du Congo en marge du sommet franco africain, Paris le 28 novembre 1998.

Monsieur ANNAN : On a eu une très, très bonne réunion, ici, à Paris. Je tiens à remercier le Président CHIRAC pour cette réunion. Il y a eu presque tous les chefs d'Etat africains réunis. Et on a pu aussi, ce matin, discuter de l'affaire de la République Démocratique du Congo. Là tout le monde s'est mis d'accord pour accepter de cesser les hostilités immédiatement, et pour un cessez-le-feu aussitôt que possible. J'espère que cela pourra être concrétisé à Lusaka d'ici très peu de temps. L'ambiance était bonne, tendue peut-être, mais pas hostile. J'espère qu'en rentrant chez eux ils vont poursuivre cet accord avec toute l'énergie et l'urgence qu'il faudra. Merci.

LE PRESIDENT : Je voudrais simplement remercier le Secrétaire Général pour sa participation aux travaux de la Conférence Afrique France et le remercier une fois de plus d'avoir réussi, en marge de cette conférence, avec tous les protagonistes de l'affaire du conflit de la République Démocratique du Congo, d'avoir réussi à faire progresser les esprits dans la direction de la raison et donc de la paix, par la décision de cessation des hostilités, de cessez-le-feu et, espérons le ensuite, d'un accord définitif et garanti. Et une fois de plus le Secrétaire Général a marqué qu'il était un homme à la fois de sagesse et de paix, ce dont le monde d'aujourd'hui a bien besoin. Je tiens à lui dire une fois de plus la reconnaissance de la France. Merci.

QUESTION : Monsieur ANNAN, s'il vous plaît. Le Président du Rwanda et le Président de la République Démocratique du Congo disent qu'il n'y a pas eu accord, ils disent qu'on a bien fait de discuter mais que pour l'instant on n'en est pas encore là.

Monsieur ANNAN : Il faut signer l'accord, mais ils se sont engagés. Ils se sont engagés à accepter un cessez-le-feu. Ils ont aussi décidé d'accepter une cessation immédiate des hostilités. J'espère qu'ils ne changeront pas d'avis tout de suite. Merci.